



MATERIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 8 Mars 2019

UNE GRANDE MOBILISATION POUR EXIGER LE MAINTIEN ET L'ÉLARGISSEMENT DES CONGES BONIFIÉS !!!



Pour la CGT, l'attaque contre ce droit est inacceptable !

NON, le congé bonifié n'est pas un privilège réservé à une caste de fonctionnaires originaires des DOM. Gagnée par la lutte aux PTT après 4 années de mobilisations avec la CGT, la transformation du congé cumulé tous les 5 ans, en Congés Bonifiés tous les 3 ans a été une véritable bouffée d'oxygène pour les Guadeloupéens, Guyanais, Martiniquais et Réunionnais auxquels l'État faisait obligation de venir travailler en métropole pour servir dans la fonction publique

Le Président Macron soutenu par le patronat a décidé, sans concertation, que dorénavant, les agents bénéficiant des congés bonifiés « **partiront plus souvent, mais moins longtemps** », à partir de 2020. Pour la fédération CGT FAPT, la réforme que le gouvernement veut mettre en œuvre d'ici juillet 2019, ne correspond vraiment pas aux attentes des originaires des D.O.M., bien au contraire !

D'ailleurs, la CGT propose que cet acquis social soit élargi à l'ensemble des salariés originaires des D.O.M. qui exercent leur activité professionnelle au sein des entreprises du secteur des Activités Postales et de Télécommunications, qu'ils soient fonctionnaires ou de droit privé !

Cette réforme prévoit de supprimer la bonification de congé et la sur-rémunération versée pendant le séjour. Quant à la prise en charge des frais de transport, c'est le flou pour le moment. Ils parlent de plusieurs scénarios à l'étude dont un « forfait » donné aux agents, qui devraient se débrouiller pour acheter leur billet d'avion ... **Cette « réforme » est de fait une liquidation masquée des Congés Bonifiés !**



NON Mr Macron ! Deux mois à passer chez nous tous les trois ans, pour voir nos familles et nous ressourcer ! Ce n'est pas trop long. Nous ne sommes pas dupes, cette réforme injuste, est basée sur des mensonges récurrents destinés à cacher ses véritables objectifs : faire baisser les dépenses publiques en réalisant des économies sur le dos des Originaires des DOM

La CGT FAPT **appel à combattre ce projet** en rappelant haut et fort les revendications qu'elle porte pour les agents Ultra Marin : « Maintien des Congés Bonifiés dans leur forme actuelle avec son élargissement, une application du droit à C.B identique dans les trois versants de la fonction publique, une définition claire et simplifiée du Centre des Intérêts moraux et Matériels, la fin des discriminations entre agents selon leur administration. »

La CGT propose à l'ensemble des salariés de se mobiliser massivement pour participer à la journée de grève et de manifestations unitaires et interprofessionnelles du 19 mars, pour une alternative qui réponde à l'urgence sociale !

ET

**A un rassemblement massif le jeudi 28 mars 2019
à 10 heures devant le Ministère « de l'action et des
Comptes Publics » à Bercy pour exiger le maintien et
l'élargissement des Congés Bonifiés.**

